

## EDITO



Apprendre à vivre confiné en période de guerre sanitaire contre un ennemi invisible !

Ce défi s'est imposé à nous du jour au lendemain pour essayer d'endiguer ce coronavirus appelé Covid-19, qui se propage à travers le monde avec son cortège de patients contaminés, d'hospitalisés en urgence, d'admissions dans les services de réanimation mais aussi de décès. Tous les chercheurs du monde, tous les scientifiques et autres épidémiologistes s'activent pour trouver le plus rapidement possible un traitement efficace permettant de guérir les personnes infectées et un vaccin pour protéger durablement la population.

En attendant, nous n'avons pas d'autre alternative que de respecter les gestes barrières pour nous protéger et protéger les autres. Même si on est en droit de s'interroger sur la pertinence de certaines restrictions en secteur rural, il convient de respecter les mesures prises dans l'intérêt général.

Nous admirons tous la mobilisation des professionnels de santé et saluons leur courage pour affronter cette pandémie. Mais, le manque de moyen de lutte et de protection nous interpelle fortement : comment comprendre que les masques de protection ne soient pas disponibles et tardent tant à être livrés ?

La vie économique et sociétale est quasiment à l'arrêt avec en perspective des déficits publics abyssaux... mais la vie n'a pas de prix. Localement, nous pouvons aider nos producteurs, commerçants et artisans locaux en privilégiant les circuits courts et de proximité dans nos achats courants.

Cette période de confinement est délicate à vivre pour tout un chacun. Elle est très difficile pour les personnes âgées, isolées ou à risques, qui doivent redoubler de vigilance et qui méritent toute notre attention. J'adresse une pensée émue aux familles en deuil, qui ont perdu un être cher, sans pouvoir l'accompagner dans leur dernier voyage.

Je salue toutes ces initiatives prises par nos habitants pour confectionner des masques de protection, venir en aide aux personnes isolées et être solidaire avec les habitants en difficulté... mais aussi pour avoir participé au dernier don du sang organisé dans de bonnes conditions de sécurité sanitaire...

La municipalité a pris un certain nombre de mesures pour vous accompagner et susciter cet élan de solidarité entre nos habitants... mais il est également de notre devoir de garantir la continuité du service public.

La fermeture des écoles et du périscolaire a entraîné la suspension de l'activité de certains de nos salariés. Dans le même temps, nos agents techniques et le secrétariat de la mairie ont poursuivi courageusement et avec professionnalisme leurs activités dans le strict respect des contraintes sanitaires.

La vie associative est au point mort : les nombreuses manifestations qui font la force de notre village sont annulées les unes après les autres...

La décision définitive sur le maintien du Ziewelfeschtt devait être prise fin mai, mais les règles de la distanciation sociale rendaient son organisation quasiment impossible...

### *ZOOM sur...*

### *A VOS MASQUES !*

**Chaque habitant de la commune se verra remettre deux masques de protection pour se protéger et protéger les autres contre le Covid-19 pendant la phase de déconfinement.**

Cette initiative d'achat a été prise par le président et les maires du Département du Bas-Rhin.

Le financement de cette opération sera assuré de la manière suivante : 50 % par le Département, 25 % par la Comcom de l'Alsace-Bossue et 25 % par la commune.

La livraison d'une première vague de masque est attendue pour la mi-mai. **Dès réception, les masques seront déposés dans votre boîte aux lettres.**

Prenez bien soin de vous, de vos proches et des autres !

Depuis, le gouvernement a annoncé l'interdiction des grandes manifestations estivales. Victime de son succès, la prochaine édition de la fête de l'oignon est ainsi annulée de fait !

Afin de préserver notre dynamique associative, le conseil municipal sera amené à réfléchir sur la mise en place de mesures compensatoires et d'accompagnement vers la reprise des activités et des manifestations.

Fort de cette expérience, nous attendons avec impatience la phase du déconfinement avant un retour à la normale, mais il est probable que la vie ne sera plus comme avant. Notre relation aux autres va changer...

La reprise des activités de toute nature se fera de manière très progressive. Mais de nombreuses incertitudes demeurent sur les modalités pratiques, qui seront différenciées par département voire localement en fonction du niveau de propagation du virus.

La commune adaptera ses services au nouveau contexte en veillant aux stricts respects des règles barrières. Une première réunion de travail avec le corps enseignant a permis de définir les conditions de l'ouverture des écoles dès le 11 mai sur la base du volontariat des parents, avec un renforcement des gestes de prévention... L'accueil périscolaire reprendra à la même date.

Sans transition, je conclus cet édito en adressant mes plus chaleureux remerciements à ceux et à celles qui nous ont accordé leur confiance lors de la récente élection municipale...

Simon SCHMIDT  
Maire de Oermingen

### La mise à disposition de masques....

Depuis plus de deux mois, la commune de Oermingen et la Communauté de Communes de l'Alsace-Bossue sont pleinement mobilisées aux côtés du Conseil Départemental du Bas-Rhin, de la Région et de l'Etat pour faciliter l'organisation des secours et des soins nécessaires aux patients, pour appliquer les mesures de confinement indispensables à la protection de nos concitoyens, et pour accompagner au quotidien les personnes isolées et vulnérables. Les élus locaux sont ainsi en première ligne dans cette chaîne de solidarité...

Afin d'assurer dans les meilleures conditions sanitaires possibles la reprise des activités des usines, des commerces, des établissements scolaires et des services, la disponibilité de masques de protection pour l'ensemble des Bas-Rhinois sera essentielle. Dans cette perspective, la commune, l'intercommunalité, le conseil départemental et l'amicale des maires se sont associés pour vous équiper de deux masques de protection en tissu lavables.

Nous aurons le plaisir de vous remettre prochainement votre dotation, à raison de deux masques par personne résidant dans votre foyer.

**Préserver la santé de chacun est la première priorité de tous les acteurs qui prennent part à ce projet.**



Ce masque, réutilisable une trentaine de fois, vise à vous protéger individuellement et collectivement, en filtrant de 70 à 80 % des particules émises par la personne qui le porte : il est donc un complément de protection et son utilisation doit se faire dans le strict respect des mesures barrières et de distanciation sociale.

Continuez à prendre soin de vous.

# ETAT-CIVIL

## Naissances du 1er trimestre 2020

### **SCHMITT Milo,**

Né le 08 janvier 2020 à Strasbourg, fils de Schmitt Michel et de Klein Julia, demeurant 3, Impasse des Tulipes.

### **LINET Odin,**

Né le 10 mars 2020 à Sarreguemines, fils de Linet Sandy et de Freyermuth Amélie, demeurant 23, rue des Alliés.

### **NICKEL Olyver,**

Né le 24 mars 2020 à Sarreguemines, fils de Nickel Julien et de Fries Alysonne, demeurant 23, rue des Alliés.

### **GAPP Ewann**

Né le 02 avril 2020 à Saverne, fils de Gapp Joffrey et de Hiegel Sarah, demeurant 17, rue de Herbitzheim.

## Décès du 4<sup>ème</sup> trimestre 2019

### **M. OSTERROTH Marcel, 69 ans,**

Décédé le 16 août 2019 à Haguenau  
Ayant demeuré 2, rue de la Fontaine

### **M. WEISS Claude, 65 ans**

Décédé le 30 novembre 2019 à Oermingen  
Ayant demeuré 24, rue du Stade



## Décès du 1<sup>er</sup> trimestre 2020

### **Mme Vve BLAES née MURER Marguerite, 95 ans**

décédée le 11 janvier 2020 à Siersthal (Maison de retraite) ayant demeuré 1, rue des Alliés

### **M. LUDMANN Gilbert, 84 ans,**

décédé le 24 janvier 2020 à Oermingen,  
ayant demeuré 22, rue de Herbitzheim

### **Mme KIEFER Denise, 85 ans,**

Décédée le 24 mars 2020 à Saverne (Maison de retraite) ayant demeuré 4, rue de la Fontaine

### **M. LIEB Mathieu, 41 ans,**

Décédé le 27 mars 2020 à Strasbourg  
Ayant demeuré C1, Route de Dehlingen

### **Mme MICHEL née ZINS Juliette, 70 ans**

Décédée le 10 avril 2020 à Sarreguemines  
Ayant demeuré 13, rue de Sarre-Union

### **M. GEROLT Adolphe, 89 ans,**

Décédé le 17 avril 2020 à Puttelange-aux-Lacs (Maison de retraite) ayant demeuré 17, rue des Romains

Habitants ayant quitté la Commune	Souhaitons la bienvenue aux habitants
<ul style="list-style-type: none"><li>Mme HERRMANN Carine pour Herbitzheim</li><li>M. HERTZOG Philippe et Mme HERTZOG Carole pour Herbitzheim</li><li>M. KIEFER Matthieu pour St-Nazaire (44)</li><li>Mme BELLOTT Elodie pour Herbitzheim</li><li>Mme MULLER Lou-Anne pour Sarre-Union</li><li>Mme ANSOUL Amandine pour Rahling</li><li>M. KLEIN Aurélien et Mme GIRA Priscilla pour Voellerdingen</li><li>M. SCHAEFFER Patrice et sa fille Cassandra pour Sarreguemines</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>M. BACHMANN Julien 1A, rue de la Montée</li><li>M. MULLER Marc 15, rue du Moulin</li><li>M. BAUER Thomas 12, rue des Alliés</li><li>M. BLAES Jean-Marie et Mme HUTH Annette 12, rue de Sarre-Union</li><li>Famille SCHAUER Régis 23, rue des Alliés</li><li>M. MEYER Bastian et Mme NIEDERLENDER Priscillia 13, rue des Romains</li><li>M. NICKEL Julien et Mme FRIES Alysonne 23, rue des Alliés</li><li>Mme ROEHR Aurélie et ses enfants 6, rue des Alliés</li><li>M. DAMPFHOFFER Louis 1, rue de Herbitzheim</li></ul>

# Anniversaires

## AVRIL 2020



86 ans	Mme Bellott née Ehrhardt Jacqueline le 16.04.1934
86 ans	Mme Helmstetter née Hoch Friede le 28.04.1934
82 ans	Mme Herrmann née Masseran Liliane le 21.04.1938
82 ans	M. Reeb Roger né le 24.04.1938
79 ans	M. Stoffel Bernard né le 20.04.1941
78 ans	M. Job Bernard né le 17.04.1942
77 ans	Mme Kappes née Panter Marie-Thérèse le 24.04.1943
75 ans	Mme Ehrhardt née Blaes Denise le 09.04.1945
74 ans	M. Kormann Guy né le 06.04.1946
73 ans	Mme Bach née Schmidt Margot le 18.04.1947
72 ans	M. Bauer Eric né le 01.04.1948
71 ans	Mme Jacob Danielle né le 17.04.1949

## MAI 2020

85 ans	Mme Meyer née Bourdin Joséphine le 30.05.1935
84 ans	M. Schoumacher Gilbert né le 09.05.1936
82 ans	Mme Dahlet née Andres Frieda le 16.05.1938
78 ans	Mme Stoffel née Nehlig Elsa le 07.05.1942
78 ans	M. Bachmann Aloyse né le 28.05.1942
77 ans	Mme Maurer née Roehn Elfriede le 06.05.1943
76 ans	M. Schwarz Bernard né le 10.05.1944
76 ans	Mme Kappes née Wendling Marie-Madeleine le 21.05.1944
74 ans	Mme Saam née Buring Nicole le 26.05.1946
73 ans	M. Fierling Jean-Marie né le 08.05.1947
73 ans	Mme Lang née Biebler Lilly le 28.05.1947
70 ans	M. Kelhetter René né le 08.05.1950
70 ans	Mme Becher née Hertzog Esther le 15.05.1950
70 ans	Mme Walterspieler née Hoffmann Yvette le 23.05.1950



## JUIN 2020

95 ans	Mme Hagemann née Specht Irène le 09.06.1925
89 ans	M. Lohmuller Charles né le 22.06.1931
88 ans	M. Schmitt André né le 04.06.1932
87 ans	Mme Bruat née Kappes Marie le 17.06.1933
87 ans	Mme Dorckel Eugénie née le 19.06.1933
87 ans	M. Debes Albert né le 25.06.1933
83 ans	M. Lenhard Gustave né le 03.06.1937
82 ans	Mme Kolb née Hoch Irène le 24.06.1938
81 ans	M. Forthoffer Roger né le 11.06.1939
79 ans	M. Kiefer Bernard (rue des Alliés) né le 04.06.1941
74 ans	M. Kiefer Bernard (rue des Romains) né le 21.06.1946
72 ans	M. Sadler Denis né le 11.06.1948
71 ans	M. Uhri Albert né le 09.06.1949
71 ans	M. Kappes René né le 14.06.1949
71 ans	M. Gapp Laurent né le 23.06.1949
70 ans	Mme Riss née Bauer Angèle le 14.06.1950

**JUILLET 2020**

91 ans	M. Hertzog Fernand né le 27.07.1929
85 ans	Mme Dehlinger née Muller Louise le 24.07.1935
84 ans	M. Beyer Alfred né le 22.07.1936
81 ans	M. Helleisen Paul né le 21.07.1939
79 ans	Mme Stutzmann née Metzger Marie-Louise le 01.07.1941
79 ans	M. Klein Alfred né le 06.07.1941
79 ans	Mme Ehrhardt née Peifer Rosine le 11.07.1941
78 ans	M. Hoffmann Albert né le 03.07.1942
78 ans	Mme Bauer née Quirin Lydia le 23.07.1942
76 ans	M. Lieb Georges né le 20.07.1944
74 ans	Mme Kiefer née Lehnert Liliane le 04.07.1946
74 ans	Mme Schneider Marie-Madeleine le 04.07.1946
74 ans	Mme Kalis née Lang Alette le 05.07.1946
73 ans	M. Sanchez Alphonse né le 22.07.1947
71 ans	Mme Hoffmann née Lang Yolande le 12.07.1949
70 ans	M. Schreiner Jean-Paul né le 26.07.1950

**A O U T 2 0 2 0**

90 ans	Mme Haessig née Muller Marie-Thérèse le 22.08.1930
90 ans	Mme Bach née Beyer Madeleine le 28.08.1930
84 ans	Mme Ludmann née Gapp Marie-Thérèse le 06.08.1936
83 ans	M. Kiefer Alain né le 16.08.1937
81 ans	Mme Job née Bellot Maria le 14.08.1939
81 ans	Mme Buck née Schmitt Irène le 25.08.1939
77 ans	M. Rocher François né le 09.08.1943
77 ans	M. Ehrhardt Albert né le 30.08.1943
76 ans	M. Debes René né le 01.08.1944
75 ans	Mme Grabherr née Bauer Monique le 23.08.1945
75 ans	Mme Debes née Schmitt Denise le 26.08.1945
74 ans	M. Schmitt Joseph né le 24.08.1946
73 ans	M. Orditz Jean-Marie né le 15.08.1947
72 ans	M. Faber Gabriel né le 29/08/1948
70 ans	Mme Lang née Puig Marie-Josée le 25.08.1950

**S E P T E M B R E 2 0 2 0**

88 ans	Mme Schmitt née Altmeyer Mathilde le 16.09.1932
87 ans	Mme Schmitt née Steiner Yvonne le 24.09.1933
83 ans	Mme Debes née Glatz Marie-Claire le 17.09.1937
82 ans	Mme Kappes née Kappes Astride le 15.09.1938
81 ans	Mme Helleisen née Bontemps Marie le 07.09.1939
79 ans	M. Michel Alphonse né le 17.09.1941
76 ans	M. Frat René né le 07.09.1944
76 ans	M. Riss Roger né le 13.09.1944
75 ans	Mme Lieb née Hoch Lucie le 03.09.1945
75 ans	M. Gerber Gérard né le 05.09.1945
72 ans	M. Anthony Gustave né le 25.09.1948
72 ans	Mme Schwarz née Schmitt Christiane le 26.09.1948



## LA MUNICIPALITE HONORE SES AINES



Mme GAPP née DOUCEY Nicole  
80 ans, le 20 novembre 2019

## Des dessins réalisés par les enfants de la maternelle...



Dessin de Lydia Gantz / Petite section



Dessin de Maxime Schmitt / Grande Section



Dessin de Camille Bieber / Grande Section  
avec le message suivant :  
*Quand le soleil se couche, les étoiles apparaissent  
Ne perdez pas espoir...*



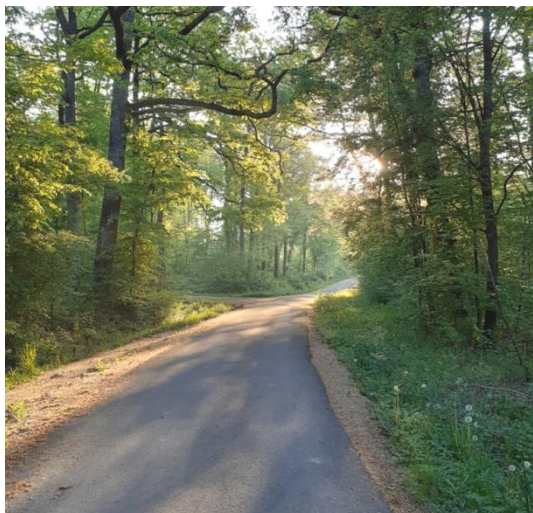
Dessin de Arthur Leismann / Moyenne section

Dessin de Lauriane Boos  
Moyenne section



## 1. Participatif du parc éolien Sarre-et-Eichel

Les représentants de la société Opale.En présentent le dispositif participatif permettant aux collectivités de prendre une participation dans le capital social de la société à constituer pour ce projet éolien.



Ce modèle participatif implique la création d'une société de développement avec signature d'un pacte d'associés, qui précise notamment la nature des accords spécifiques pour :

- Organiser les relations entre les associés durant le développement du projet éolien,
- Prévoir les conditions financières en cas de cession de tout ou partie des actions d'une commune en fonction des étapes de développement du projet,
- Définir les missions confiées à la société Opale.En...

Le projet de statuts de la société à constituer et le pacte des associés feront l'objet d'une délibération du conseil municipal.

## 2. Travaux d'exploitation forestière

Le conseil municipal adopte le programme d'exploitation des bois comprenant l'état prévisionnel des coupes pour l'exercice 2020, qui concerne principalement les parcelles 1, 2, 7 et 23, qui ont subi de nombreux dépérissements de hêtre dus aux périodes de sécheresse, ainsi que les parcelles 9, 11 et 14, pour un volume global de bois à façonner et non façonné estimé à 3.428 m<sup>3</sup>.

En fonction de la situation du marché du bois et du volume de bois disponible cet hiver, les travaux d'exploitation de certaines parcelles, dont prioritairement celles à faible dépérissement, pourraient être différés sur l'exercice suivant.

## 3. Commercialisation du lotissement

L'acceptation de l'offre de commercialisation émanant de l'agence immobilière « NESTA » de Keskastel entraîne la signature d'un mandat exclusif de vente des terrains à bâtir. Le montant des honoraires mis à la charge des acquéreurs est fixé à 3.500,- € TTC.

Ce mandat concerne les acquéreurs non domiciliés dans le village. Il est expressément mentionné que la commune a le droit de vendre les terrains sans leur concours.

## 4. Règlement de la défense incendie

La constitution d'une base de données informatisée des points d'eau incendie contribuera à une meilleure efficacité d'intervention des services de secours en cas de sinistre. Chaque poteau d'incendie est identifié et géo-localisé en précisant son état de fonctionnement et son débit.



## 5. Gestion des ressources humaines

Le poste d'animatrice en périscolaire, déclaré vacant depuis la rentrée scolaire, est confié à Mme HAMM Monique de Keskastel à raison de 20 heures par semaine.

La stagiaire, Mme SCHMITT Stéphanie de Mackwiller, bénéficie du versement d'une gratification de 75,- € pour une semaine de présence pendant les vacances d'automne.

## 6. Agents recenseurs

La préparation et la réalisation des enquêtes de recensement sont confiées par la loi aux communes, qui assurent également le recrutement des agents recenseurs.

Leur charge de travail pour 200 à 250 logements à recenser est estimée à un mi-temps sur une durée de 5 à 6 semaines.

Candidates retenues : Mme Justine WATEL et Mme Claudine DORMEYER.

## 7. Enquête publique du projet de PLU

L'enquête publique aura lieu du 07 décembre 2019 au 06 janvier 2020. Les résultats de cette concertation et l'avis du commissaire enquêteur seront soumis au vote du conseil municipal.

## 8. Divers

M. ANTHONY Claude bénéficie d'une aide financière de 335,28 € pour les travaux de rénovation des façades de la maison sise 40, rue du Stade.



La situation financière de l'école intercommunale de musique permet de fixer le montant de la subvention communale annuelle à 2.000,- €.

L'amicale des sapeurs-pompiers n'a finalement pas pu bénéficier de la subvention communale lors de l'acquisition de leur nouvelle cuisine en raison du règlement intégral de la facture par leur association.

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2019

## 1. Débat d'orientations budgétaires 2020

Les priorités suivantes sont débattues et validées sur le principe :

- Renouvellement de la signalisation routière (remplacement de la signalisation routière verticale défectueuse, pose de panneaux indicateurs des commerces et services...)
- Révision du POS en Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Viabilisation de 12 lots du lotissement « La Colline du Hohberg 2 »
- Curage et aménagement des fossés de la route de Herbitzheim et de la rue des Romains
- Réfection de l'enrobé des voiries communales (rue des Alliés, Etang, Gare et Laiterie...)
- Pré-projet de réfection de la route de Kalhausen (si octroi d'une subvention départementale)
- Remplacement de la chaudière de l'école primaire
- Evacuation des eaux pluviales de l'ancien stade et des terrains de pétanque
- Aménagement paysager des abords de l'ancien atelier
- Renouvellement des candélabres de la rue des Lilas avec des ampoules à leds
- Valorisation de l'ancienne pompe à incendie
- Remplacement de trois fenêtres des vestiaires du complexe sportif du Hohberg
- Création d'aires de stockage des déchets verts (stade du Hohberg et atelier municipal)
- Acquisition d'un broyeur à végétaux
- Etude de faisabilité d'une extension du parking de la gare
- Renforcement des piliers du pont de l'Eichel (rue de l'Etang)
- Pré-projet d'aménagement de trottoirs en bordure de la route de Dehlingen (du passage à niveau jusqu'au cimetière)
- Création d'un espace fumeur couvert à la salle polyvalente...



Autre thématique : Poursuivre une politique active de valorisation de l'habitat au cœur du village avec le versement d'aides financières à la rénovation du patrimoine bâti ancien antérieur à 1938 ou l'acquisition de maisons vétustes pour démolition avant revente sous forme de terrain à bâtir...

## 2. Fixation des tarifs 2020 de la salle polyvalente

Les tarifs de location du centre socioculturel sont reconduits en 2020 sans modification.

## 3. Fixation des tarifs, redevances et loyers 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le tableau des tarifs 2020 suivant :

	2019	2020	
<b>A) PRODUITS FISCAUX :</b>			
- Taxe des emplacements publicitaires fixes	15.00	15.00	
- Taxe sur l'électricité	4,00 %	4,00 %	
- Taxe d'Aménagement	2,00 %	2,00 %	
<b>B) PRODUITS DE LOCATIONS, CONCESSIONS</b>			
- Loyer 26, rue du Stade	5.883,60	Application de l'indice de référence du logement	
- Loyer 24, rue du Stade	5.886,00		
- Loyer anc. gare 2 <sup>ème</sup> étage	3.186,00		
- Loyer anc. gare 1 <sup>er</sup> étage	4.807,20		
- Loyer terrains du Haehnenberg M. KIEFER J.L.	15,29	Indice du fermage : + 1,66 %	
- Loyer terrains du Volgelgesang M. KIEFER B.	26,88		
- Loyer terrains de la Klein Nachweid M. JOB B.	13,12		
- Loyer terrains de la Strohwiess M. PAUL C.	4,18		
- Loyer terrains en parcelle 20 M. UNGERER R.	76,78		
- Concession de passage en forêt M. KELLER R.	54,59		
- Concession de 15 ans pour une tombe simple	80.00		80.00
- Concession de 30 ans pour une tombe simple	160.00		160.00
- Concession de 15 ans pour une tombe double	160.00		160.00
- Concession de 30 ans pour une tombe double	320.00		320.00
- Concession perpétuelle pour une tombe simple	480.00	480.00	
- Concession perpétuelle pour une tombe double	960.00	960.00	
- Caveau cinéraire concession 15 ans	480.00	480.00	
- Caveau cinéraire concession perpétuelle	960.00	960.00	
- Columbarium concession 15 ans	960.00	960.00	
- Columbarium concession perpétuelle	1 920.00	1 920.00	
<b>C) DROITS DIVERS</b>			
- Emplacement pour manège (exonération pour la kirb)	50.00	50.00	
- Forfait annuel de stationnement	50.00	50.00	
- Redevance pour occupation des sols EDF	209,00	Indice du coût de la construction	
- Redevance pour occupation des sols France Télécom	751,67		
<b>D) PRIX DU BOIS DE CHAUFFAGE</b>			
- Stère de CHENE l'unité TTC	50.00	50.00	
- Stère de HETRE l'unité TTC	52.00	52.00	
- Stère de CHARME l'unité TTC	52.00	52.00	
- BIL le m <sup>3</sup> TTC	47.00	47.00	

	2019	2020
<b>E) PRODUIT DES CHASSES</b>		
- Lot n° 1 : WAECHTER Marc	1.427,28	Indice du fermage : <b>+ 1,66 %</b>
- Lot n° 2 : KELHETTER René	4.852,73	
- Lot n° 3 : KELLER Richard	6.993,65	
- Chasse réservée du Strohhof (KELHETTER R.)	1.506,93	
- Chasse réservée GFA du Lutterbach (GRAFF)	11,94	
- Chasse réservée du lieudit « Bergs » (KIEFER O.)	339,10	
- Chasse réservée du Langenwald (MAIER J.J.)	35,13	
<b>F) BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE</b>		
- Carte de lecteur	Gratuit	Gratuit
- Amende pour retard de restitution	15.00	15.00
<b>G) ACCUEIL PERISCOLAIRE « Les Ecureuils »</b>		
- Prix du repas	5.20	5.20
- Prix de référence de l'heure d'accueil	1.25	1.25
<b>H) LOTISSEMENT « La Colline du Hohberg »</b>		
- Prix TTC de l'are	4.500,00	4.500,00

**Pour information :**

	2019	2020
<b>REDEVANCES POUR SERVICES RENDUS (SDEA)</b>		
- Redevance d'assainissement par m <sup>3</sup> HT	1,50	1,52
- Redevance de l'eau par m <sup>3</sup> HT	1,50	1,52
- Forfait semestriel HT de branchement eau	15,00	15,00

#### 4. Gestion des ressources humaines : RIFSEEP

Le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) est mis en œuvre par le conseil municipal, qui :

- Donne son accord de principe à la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), soit une rémunération supplémentaire de 1.200,- € par an,
- Instaure l'indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) et le complément indemnitaire annuel (CIA) pour l'ensemble des agents fonctionnaires stagiaires et titulaires de la commune, soit un montant annuel supplémentaire de 600,- €.

#### 5. Divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

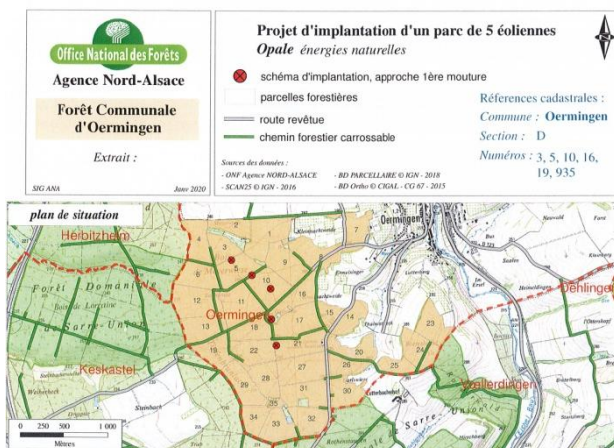
- Animation de la fête des Aînés,
- Contrôle du passage des poids lourds sur la route de Kalhausen limitée à 3,5 T,
- Rappel de l'obligation de tenir les chiens en laisse,
- Installation de signalisation des accès aux exploitations agricoles,
- Perspectives d'affectation des bâtiments de l'ancien lycée,
- Installation du Wifi à la salle polyvalente,
- Impact des travaux d'installation de la fibre optique...

## 1. Statuts de la société Sarre-et-Eichel EnR

Le projet éolien « Sarre-et-Eichel » est développé par la société Opale Energies Naturelles sur les communes de Oermingen et Keskastel, étant précisé que les parcelles pressenties pour l'implantation des éoliennes appartiennent aux communes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 13 voix pour et 2 abstentions de :

- Autoriser Monsieur le Maire à signer les statuts de la Société dénommée « Sarre-et-Eichel EnR »,
- Accepter la souscription au capital de la Société, à hauteur de 180 actions d'une valeur unitaire de 10 euros, soit une somme globale de 1.800,- euros.



## 2. Pacte d'associés « Sarre-et-Eichel EnR »

Suite à l'adoption des statuts de la société dénommée « Sarre-et-Eichel EnR » et afin de compléter les accords statutaires, les deux communes et la société Opale sont convenues d'un pacte d'actionnaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 13 voix pour et 2 abstentions de :

- Accepter le pacte d'actionnaires et ses annexes, en complément des statuts de la société « Sarre-et-Eichel EnR » en toutes ses dispositions,
- Autoriser Monsieur le Maire à signer le pacte d'actionnaires et ses annexes.

## 3. Travaux patrimoniaux en forêt

Le programme 2020 des travaux patrimoniaux prévoit des travaux sylvicoles (toilette, dégagements...) dans plusieurs parcelles : cloisonnements d'exploitation dans différentes parcelles, toilette après exploitation en parcelle 1, 2, 7 et 23, dégagement des régénérations naturelles en parcelle 1, 2, 7, 23 et 33... ainsi que divers travaux d'entretien du parcellaire.

Les travaux d'infrastructure sont validés dans la limite d'une dépense de 12.000,- €.

## 4. Refacturation des contributions du SDIS

La contribution financière du SDIS est refacturée au centre de détention en fonction du nombre de détenus, soit un montant total de 4.778,31 € au titre de l'année 2020.

## 5. Aide à la valorisation du bâti

Mme DENIS Jeannine bénéficie d'une aide de 461,01 € pour les travaux de rénovation des façades de la maison sise 4, rue des Dahlias.



## 6. Gestion des ressources humaines

Le contrat de travail de Mme DEMMERLE Tania est reconduit pour une nouvelle période déterminée de dix mois, à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 28 heures, jusqu'au 08 novembre 2020, puis elle pourra prétendre à un contrat à durée indéterminée.

## 7. Motion pour l'agence bancaire

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte une motion pour le maintien de l'agence locale du Crédit Mutuel « Sarre-et-Eichel » et sollicite le maintien de permanences locales afin de rendre un réel service de proximité à leurs clients.



## 8. Divers

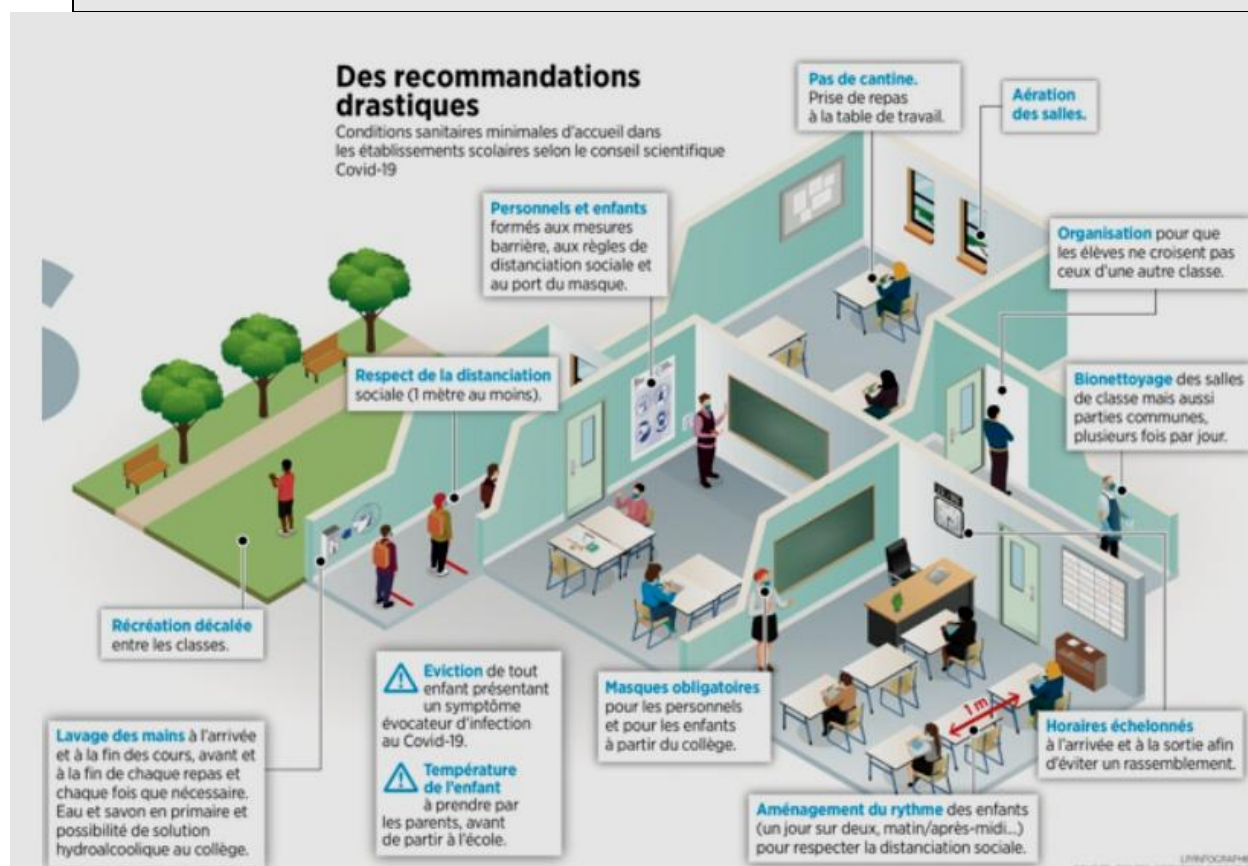
La requête visant à obtenir la mise à disposition d'un terrain communal pour la pratique du VTT « Free Style » est mise à l'étude.

Monsieur le maire commente la décision de la Congrégation des Sœurs de la Divine Providence de mettre en vente, sur le site du « bon coin », les bâtiments du lycée Ste Thérèse, fermé depuis le mois de juillet 2019. L'attractivité du prix de cession, affiché à 600.000 €, pourrait être de nature à susciter des offres de repreneur, surtout en gardant à l'esprit que la construction a coûté deux millions d'euros dont 1,5 Mls subventionné par la Région Grand Est.

Les points suivants sont soulevés :

- Autoriser la cession des 200 m<sup>3</sup> de BIL invendus aux particuliers,
- Activer la procédure de mise en péril des trois bâtiments menaçant ruine, en définissant le montant potentiel des aides départementales et communales mobilisables pour la rénovation du bâti ancien à l'abandon,
- Engager les études d'aménagement d'un arrêt bus SNCF à proximité de la gare,
- Assurer le suivi du montage de l'antenne relais Orange pour la téléphonie mobile...

## DES MESURES DRASTIQUES DANS NOS ECOLES...





## **1. Etat d'avancement du projet éolien**

Le projet entre dans la phase d'étude technique de l'implantation des cinq éoliennes :

- Organisation de réunions de concertation avec l'ONF pour identifier les impacts des emplacements proposés sur la gestion de la forêt communale,
- Optimisation des voies d'accès et de livraison des pâles avec projet de création d'une aire de retournement pour les convois exceptionnels à proximité de l'entrée du complexe sportif du Hohberg, ce qui permettrait d'agrandir le parking utilisé par les coureurs et les marcheurs,
- Engagement de négociation avec la tutrice du propriétaire de l'ancienne maison forestière, admis dans une structure d'accueil en Allemagne pour raison de santé, dans l'optique d'une acquisition de cette parcelle et de la bâtisse extrêmement vétuste en vue de sa démolition, puis remise en état du site avant son reboisement,
- Identification des parcelles limitrophes de l'emprise forestière permettant d'assurer un coefficient de reboisement fixé provisoirement à trois,
- Repositionnement des éoliennes pour optimiser leur alignement et limiter l'impact visuel,
- Réalisation d'études environnementales complémentaires pour englober la zone de l'ancienne maison forestière...

## **2. Adoption des comptes 2019**

Le conseil municipal adopte, par 12 voix pour et 2 abstentions, les comptes administratifs et les comptes de gestion 2019 du budget principal et de l'accueil périscolaire.

## **3. Budget 2020 du périscolaire**

Le budget fonctionnement du périscolaire pour l'exercice 2020 est adopté par 13 voix pour et 2 abstentions.

## **4. Convention « ROSACE » du réseau de la fibre optique**

La convention fixe les modalités de la participation financière de la commune aux dépenses relatives à la mise en œuvre du très haut débit, dont la maîtrise d'ouvrage des travaux est assurée par le concessionnaire Rosace.

La participation financière de la commune s'élève à 175,- € par branchement, soit un total de 79.975,- € pour 457 prises installées en 2021.

## **5. Acquisition de maisons vétustes**

### **• Maison de M. BLOESING Gérard**

L'acquisition du bâtiment vétuste, appartenant à M. BLOESING Gérard, sis 26 rue des Alliés permettrait d'éviter une procédure de déclaration de péril ordinaire ou imminent, de déposer dans les meilleurs délais un permis de démolir, sécuriser le site avant la démolition, faire procéder à la remise en état du terrain et envisager la cession future d'un terrain à bâtir.

Le conseil municipal, par 11 voix pour et 4 abstentions, décide d'acquérir ledit terrain d'une superficie de 10,60 ares, comprenant l'ancienne maison d'habitation, pour un montant de cinq mille euros.



Le permis de démolir sera déposé après signature de l'acte notarial de vente.

- **Maison de M. FRIEDRICH Fiedler**

Les élus examinent l'opportunité d'une acquisition de l'ancienne maison forestière, ruine à l'abandon depuis le départ de son propriétaire pour raison de santé, qui a sollicité la municipalité en précisant sa ferme intention de mettre en vente cette bâtisse.



L'acquisition de cette maison et des terrains attenants présente un réel intérêt pour une implantation optimisée du parc éolien. La démolition du bâti, la dépollution du site et la remise en état des terrains permettraient d'utiliser ces derniers pour augmenter la surface boisée de la forêt communale.

## **6. Remplacement de la chaudière de l'école primaire**

Le projet de remplacement de l'ancienne chaudière à fioul de l'école primaire par une nouvelle chaudière automatique à granulés est validé avec attribution des travaux à l'entreprise Syl'Services pour 34.337,85 € HT.

## **7. Gestion des ressources humaines**

Pour assurer le taux d'encadrement pendant la période des congés scolaires du mois de février

au périscolaire, deux animatrices sont recrutées :

- Mme Brigitte MONGUILLON, du 24 au 28 février 2020,
- Mme Sabine LEROY, du 17 au 28 février 2020.

## **8. Fermeture de l'agence bancaire**

Les engagements sont pris par les dirigeants du Crédit Mutuel, suite à la motion prise par le conseil municipal, pour accompagner la fermeture de leur agence locale, qui a pris effet début février 2020 :

- Création du point relais auprès d'un commerçant local pour permettre le retrait d'argent jusqu'à cent euros,
- Organisation de rendez-vous à domicile pour les personnes ayant des difficultés pour se déplacer,
- Gratuité de la carte bancaire pour les associations locales,
- Mobilier de l'agence mis à disposition de la commune et des associations,
- Mise en vente du bâtiment...

## **9. Divers**

Liste des points évoqués en fin de séance :

- Veiller à la réalisation des travaux de débouchage de la conduite des eaux pluviales de la rue des Lilas, obstruée par des racines,
- Faire rehausser et mettre à niveau le regard des eaux usées de la petite rue du Stade,
- Prévoir la pose des panneaux de déviation à l'entrée du chantier de la rue des Alliés,
- Prévoir le remplacement de l'ensemble des bordures cassées de la rue des Alliés et la pose de bordurettes en limite de propriété,
- Faire procéder à l'enlèvement de l'ancienne cuve à fioul de l'école primaire...

# **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2020**

## **1. Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Le projet de PLU est adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

Le Plan Local d'Urbanisme approuvé sera publié sur le Géo-portail de l'urbanisme. Il devient exécutoire dans un délai d'un mois suivant sa réception par la préfecture.

Le Plan Local d'Urbanisme est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et à la préfecture.



## 2. Instauration du droit de préemption urbain

Suite à l'adoption du PLU, le conseil municipal instaure le droit de préemption urbain sur la totalité des zones U et AU du plan local d'urbanisme approuvé.

## 3. Travaux du lotissement « La Colline du Hohberg 2 »

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- Retenir l'offre émanant de l'entreprise KARCHER de Drulingen pour la réalisation des travaux, tranche ferme du lot n° 1 : Voirie provisoire - Assainissement - AEP - Espaces verts, pour un montant HT de 274.324,43 € pour la solution de base et de 230.182,03 € pour la variante ;
- Retenir l'offre émanant de l'entreprise EST RESEAUX de Phalsbourg pour la réalisation des travaux, tranche ferme du lot n° 2 : Réseaux secs - Voirie provisoire, pour un montant HT de 65.918,66 € ;
- Retenir l'offre émanant de l'entreprise KARCHER de Drulingen pour la réalisation des travaux, tranche conditionnelle du lot n° 1 : Voirie définitive - Espaces verts, pour un montant HT de 82.771,26 €.

## 4. Gestion des ressources humaines

Le contrat de travail à durée déterminée de M. DEMICHELI Guillaume est prolongé pour une nouvelle période de plusieurs mois. Cet emploi devrait pouvoir bénéficier d'une aide financière de l'Etat.

## 5. Le régime indemnitaire « RIFSEEP »

Le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) est mis en œuvre à compter du 01 avril 2020.

## 6. Budgets du lotissement

Le compte administratif et le compte de gestion 2019 du budget annexe du lotissement sont adoptés par 11 voix pour et 2 abstentions.

Le budget prévisionnel 2020 est adopté par 12 voix pour et 2 abstentions.

## 7. Adoption de devis

Les devis suivants sont validés :

- Busage (30 ml) et curage des fossés (500 ml) en bordure des parcelles 23 et 24 de la forêt communale par l'entreprise PAUL Clauden, pour un montant HT total de 4.050,00 €,
- Acquisition d'un groupe électrogène auprès de l'entreprise Guermont Weber, pour un montant HT total de 1.264,45 €.



## 8. Divers

Les élus évoquent la situation sanitaire inquiétante de la forêt communale avec le dépérissement des hêtres dû aux périodes successives de sécheresse, la présence de scolytes sur les épicéas et le risque d'infection des chênes par les chenilles processionnaires...

Monsieur le maire clôture cette dernière séance de la mandature 2014 - 2020 en adressant ses remerciements à l'ensemble des membres du conseil municipal sortant.







## LES ACTIVITES DU PERISCOLAIRE LES ECUREUILS...

Sortie au Jardin pour la Paix à Bitche - Juillet 2019



Parcours pieds nus au périscolaire - Août 2019



Carnaval aux vacances de Février 2020



Journée Halloween aux vacances de la Toussaint 2019





## LES CHANTIERS EN COURS....

### Travaux en forêt communale :

Dans le cadre du programme d'exploitation de la forêt communale, des travaux d'accessibilités aux parcelles forestières ont été réalisés au cours de cet hiver 2019 - 2020 par l'entreprise PAUL Claude d'Oermingen.

Ces travaux ont été limités au strict nécessaire à l'exploitation de ces parcelles. Les autres aménagements de voirie sont différés dans l'attente du schéma d'implantation et de desserte des cinq éoliennes, qui seront financés par le porteur du projet de parc « Sarre-et-Eichel ».



### Travaux sur l'Eichel :

La tornade du début du mois d'août 2019 a provoqué de nombreux dégâts sur le secteur nord-est du ban communal et d'importantes chutes d'arbres dans la rivière de l'Eichel.

La compétence entretien et aménagement de la rivière ayant été transférée au SDEA, celui-ci s'est chargé, avec une équipe de techniciens, de retirer au mois de janvier les embâcles qui obstruaient le lit de la rivière.

### Curages des fossés le long des chemins AF :

Suites aux travaux engagés en 2019 sur le réseau des chemins d'exploitation de l'association foncière, qui sillonnent le ban communal, une importante opération de curage de fossé a débuté au mois de mars.

Cette opération est devenue incontournable suite aux fortes pluies d'hiver, qui ont démontré la fragilité du réseau d'écoulement qui borde certains chemins.

Il faut bien avouer également que les labours parfois trop proches des fossés ne contribuent pas à la préservation du libre écoulement des eaux de pluies ou de ruissellement.





## Chantier Aménagement de voiries :



Au début du mois de février 2020 ont débuté d'importants travaux de réfection des voiries de la des alliés, de l'étang, de la laiterie et de la fontaine.

Une fois commencée, ces travaux ont apporté leurs petits lots de surprises nécessitant certaines adaptations sur le terrain validées lors des réunions de chantier, qui ont lieu chaque semaine entre l'entreprise Rauscher TP, le bureau d'étude et les élus.

Interrompu par la crise sanitaire, ce chantier du fait de son arrêt forcé, a causé quelques difficultés chez certains riverains et soulevé son lot de poussière...

Notamment en ce qui concerne la circulation automobile et des engins agricoles qui, malgré la mise en place de panneaux d'interdictions de circuler sur certains secteurs du village, n'a pas jugé utile de respecter ces interdictions.

Ce qui a provoqué des gênes notamment rue des alliés et de l'étang. Ceci aurait pu être évité si ces automobilistes avaient fait preuve de civisme et de respect, ou à minima roulait au pas !

La reprise du chantier est prévue dans les tous prochains jours... Nous restons à votre écoute.



## Fleurissement du village :

Malgré la fermeture des écoles et autres infrastructures communales, nos ouvriers communaux continuent de préparer la belle saison et le fleurissement de notre village.

Le repiquage des semis du mois de mars et la construction de nouveaux supports sont actuellement en cours aux ateliers municipaux.



Vous allez bientôt découvrir une nouvelle merveille *égyptant* notre cadre de vie grâce à la dextérité de nos agents communaux...





### Un nouveau distributeur de billet :

L'implantation à titre expérimental d'un distributeur de proximité de billet automatique par les services techniques de la SNCF en 2018 n'ayant pas été probant, celui-ci sera bientôt remplacé par un distributeur plus facile à utiliser.

Ce nouveau distributeur offrira tous les fonctionnalités d'une borne libre-service avec accès à toutes les réservations y compris aux dispositifs de réduction de tarif...



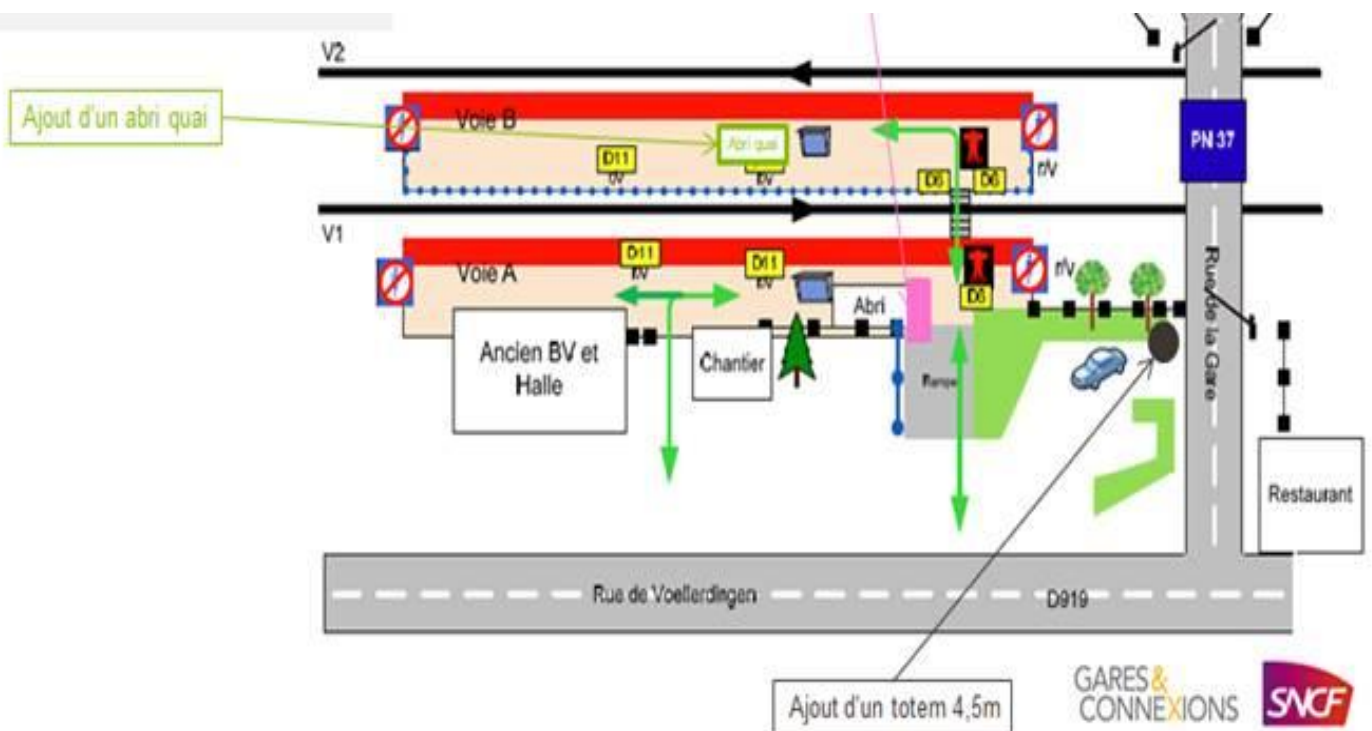
### Un nouveau totem à la Gare :

La Région Grand Est, dans le cadre de son schéma directeur des services, fait aménager les points d'arrêt ferroviaires sur l'ensemble de son territoire.

Dans le cadre de ces travaux, les services de la Région Grand Est mettront en place une signalétique relookée avec un nouveau totem pour marquer la présence d'une gare et son accès aux quais...

Ce projet sera prochainement complété par l'aménagement d'un abribus et l'agrandissement du parking.

### Plan d'aménagement de la nouvelle Halte-Gare SNCF d'Oermingen





## Compostage des boues de la station d'épuration :

Suite à la pandémie qui touche notre région, le SDEA a organisé une opération de déshydratation des boues, produites par la station d'épuration, par filtre presse mobile avant évacuation des boues vers la plateforme de compostage de Zittersheim.

En effet, l'épandage des boues liquides sans traitement d'hygiénisation est interdit par la circulaire ministérielle du 2 avril 2020 pour les boues produites depuis le 13 mars 2020.

Comme les boues produites avant cette date sont mélangées dans le silo, c'est l'ensemble du silo qui est concerné (380 m<sup>3</sup>).



La montée en température qui a lieu pendant le compostage des boues mélangées à de la cellulose est jugée suffisante pour inactiver le virus du COVID19, ce qui nous permet d'envisager cette alternative.

Cette opération a eu lieu dernièrement avec la mise en place de moyens conséquents et dans les règles d'hygiène optimales.



*Vue sur l'intérieur de la presse à boue.*

Cette opération exceptionnelle risque d'être reconduite pendant toute la période de circulation du Covid-19 entraînant un risque de contamination des boues, ainsi rendus non épandables sur les terres agricoles selon le principe de précaution.

Elle génère un surcoût important de près de 7.500,- € par opération.

## COLLECTE SPECIALE DES SACS DE TRI ORANGE...

Suite à l'arrêt du centre de tri de Sainte Fontaine, la plupart des habitants ont fait l'effort de stocker les sacs orange pendant le confinement. La reprise des activités du centre de tri permet de relancer leur collecte.

Une collecte spécifique de ces sacs stockés sera donc effectuée le :

**Vendredi 15 mai 2020**

Les sacs devront être sortis la veille et déposés sur le trottoir en vrac.

La collecte multflux pourra reprendre normalement à compter du 11 mai avec les 3 flux (bleu, vert et orange).

La déchèterie devrait également ouvrir le 11 mai.



## DES FAITS MARQUANTS du 4<sup>ème</sup> trimestre 2019 et 1<sup>er</sup> trimestre 2020...

### Cérémonie du 11 novembre...

Lundi 11 novembre 2019

La commémoration du 11 novembre est toujours un discours de mémoire et d'hommage à la Nation pour l'armistice.

A l'issue de la cérémonie, encadré par les sapeurs-pompiers et animé par la musique municipale, le défilé s'est mis en marche vers le restaurant de la gare pour y partager le verre de l'amitié.



### Sainte Cécile de la Musique Municipale...

Samedi 16 novembre 2019

Les musiciens d'Oermingen et de Rohrbach les Bitche se sont retrouvés dans notre salle polyvalente pour leur banquet annuel de la Sainte Cécile.

C'est l'occasion de mettre à l'honneur les musiciens méritants. M. Claude Anthony d'Oermingen a reçu une récompense de la Confédération Musicale de France, une distinction honorifique pour 30 années au sein de l'harmonie.



### Plantation de bulbes des écoliers...

Fin Novembre 2019

Une commune aux trois fleurs affiche ses ambitions toute l'année en fleurissant le centre du village pendant les quatre saisons.

C'est toujours avec joie et fierté que les enfants de l'école primaire et maternelle participent au fleurissement de notre village.

Ils ont planté des bulbes de tulipes, de narcisses et de jonquilles pour le printemps, grâce aux conseils avisés de l'employé communal Emmanuel Geyer et de l'adjoint Paul Nusslein.

Il n'y a pas d'âge pour avoir la main verte !

Merci aux instituteurs qui acceptent avec plaisir de jouer le jeu chaque année.







### Ste Barbe des sapeurs pompiers

Samedi 07 décembre 2019

Chaque année, la fête de la Ste Barbe des sapeurs-pompiers est l'occasion pour l'ensemble des sapeurs vétérans et actifs de se retrouver à la salle polyvalente de Herbitzheim.

Les médailles ont été remises à plusieurs soldats du feu avec un point d'honneur sous forme de « casque d'or » remis à Laurent Boos pour le plus grand nombre de sorties.

Un doublé gagnant de cette fête de la Sainte Barbe et le jubilé des 10 ans pour le regroupement des Sapeurs Pompiers Oermingen/Herbitzheim.

### Le repas de Noël des aînés...

Dimanche 8 décembre 2019

Comme chaque année, nos aînés ont été invités par la municipalité pour fêter Noël.

Derrière les fourneaux, l'équipe de Paul Nusslein a régalié les convives. Dans la bonne humeur, les conseillers municipaux ont servi leurs invités.

Ambiance musicale assurée par Simone. Cette année, les nouveaux résidents de la villa d'accueil familial se sont joints à nous avec leur accueillante familiale.



### Les vœux du Maire...

Vendredi 03 janvier 2020

Après le discours du maire, cette soirée permet de mettre à l'honneur les lauréats des maisons fleuries et de décerner les trophées du dynamisme personnel et associatif de l'année écoulée.

Les prix individuels ont été attribués à :

- M. et Mme Frédéric Stutzmann pour leur projet d'ouverture d'une micro brasserie artisanale dans l'ancienne poste, bâtiment racheté à la Commune,
- M. Robert Beck, président de l'association sports et loisirs depuis sa création...

Les prix associatifs sont décernés à :

- l'amicale des sapeurs-pompiers de Oermingen et Herbitzheim pour leur jubilé de 10 ans,
- l'association « Laetitia et la joie de vivre », représentée par la famille Schoumacher Michel, pour les services rendus aux enfants hospitalisés...



### Crémation des sapins...

07 janvier 2020

L'école primaire organise sa traditionnelle crémation de sapins de Noël.

Sous la surveillance des sapeurs-pompiers, les sapins partent en fumée derrière l'école.

Dégustation de vin chaud, crêpes et gâteaux sont préparés par les parents d'élèves dont le bénéfice de la vente est pour la coopérative scolaire de l'école.



### Assemblée générale des arboriculteurs...

Vendredi 17 janvier 2020

La météo un peu capricieuse de 2019 n'a pas permis de faire la production de jus de pommes comme les autres années.

Le printemps avec des gelées et l'été de sécheresse ont fortement pénalisé l'atelier de jus de fruits.

L'association a effectué en 2019 l'achat d'une nouvelle machine de production de jus



### Soirée des bénévoles du Ziewelfescht...

25 janvier 2020

Le bilan financier et la notoriété de la fête des oignons sont toujours aussi impressionnants.

Cette traditionnelle soirée était l'occasion de remercier tous les bénévoles de l'aide fournie lors de cette manifestation.

Le « DJ Marc » a mis l'ambiance musicale et le cuisinier Valentin a régalié les palais.



### Soirée Hypnose du FCO...

Vendredi 07 février 2020

Le FCO et son président Frédéric Brassel ont innové en proposant un nouveau spectacle humoristique et interactif sur l'hypnose.

L'hypnotiseur Vincent Leclerc a fait carton plein à Oermingen à la salle polyvalente avec près de 200 personnes.

Si ce spectacle était ludique et divertissant, il avait également pour but de faire comprendre les réels bienfaits de l'hypnose.





## Assemblée générale du photo-club

Vendredi 21 février 2020

Changement au sein de l'équipe dirigeante du photo-club...

M. Claude Munsch, président démissionnaire, fait le bilan de ses 9 années de présidence, mais reste membre du club en tant qu'animateur.

M. Claude Bortoluzzi lui succède. Il est membre du photo-club depuis ses débuts il y a 45 ans.

Le bilan financier est à l'équilibre malgré l'acquisition d'une imprimante neuf couleurs en 2019, qui permet des tirages de très haute qualité pour les membres et les expositions du club.



## Kermesse paroisse catholique...

Dimanche 08 mars 2020

La paroisse catholique a organisé sa traditionnelle kermesse qui a lieu tous les deux ans à la salle polyvalente.

Un repas de midi a été servi par les bénévoles de la paroisse, aux 120 participants, en présence du Père Amédée de Herbitzheim.

Une belle journée de partage qui le soir s'est prolongé avec les pizzas et tartes flambées à consommer sur place ou à emporter.



## Collecte de sang...

Jeudi 09 avril 2020

A situation exceptionnelle, moyens exceptionnels...

Le dernier don du sang a eu lieu pendant la période de confinement. Ainsi, 88 donneurs ont respecté les consignes de sécurité pour venir donner leur sang à la salle polyvalente.

Alors que 6 ou 7 bénévoles de l'ASL organisent habituellement les collectes, cette fois-ci ils étaient limités à 3 personnes.

Merci à eux, les besoins en sang restent importants surtout en ce moment d'épidémie du coronavirus.

Les prochaines collectes à Oermingen auront lieu les 11 juin, 18 août et 24 novembre.



## LES ECHOS DE L'ECOLE PRIMAIRE...



Pendant cette période de confinement, les enseignants de l'école primaire ont proposé à leurs élèves un défi écriture sur le thème « Messages d'esérance » contre le coronavirus....

### Voici les messages des enfants du primaire

*Ces étoiles qui nous éclairent  
Ces étoiles que l'on aime  
Dans ce monde de brute  
Elles qui nous soignent  
Avec vent et lumière  
Est l'avenir de notre cœur  
On remercie nos soignants*

**Lucie E.**



*J'espère que tous les gens qui habitent mon  
village et ailleurs et qui sont malades du  
corona virus guériront vite et qu'on aura  
vite un vaccin.*

**Thomas Borner**

*Par ce confinement, ma famille, mes amis  
me manquent. Plus que quelques semaines à  
tenir avant de tous vous revoir, nos  
retrouvailles n'en seront que meilleures.  
J'espère que toutes les personnes atteintes du  
COVID-19 ne souffrent pas de trop et seront  
bientôt guéries.*

**Albert-Joseph, 10 ans**

*Mamie, papy, maitresse, amis, vous me  
manquez tous...  
Mais tout finira bien et nous nous  
retrouverons bientôt.  
Le soleil brille, les arbres sont en fleurs et les  
oiseaux chantent...  
Courage et à très bientôt !*

**Elyne**



*Je commence à trouver le temps long à la  
maison sans vous, à cause de ce méchant  
virus qui nous rend malade.  
Mais je sais que bientôt on pourra se  
retrouver comme avant.  
Passer la journée avec papi, avoir de gros  
bisous de mamie, jouer avec les copains dans  
la cour, se serrer la main et  
Vous me manquez tous. revoir notre  
maitresse. Bientôt, ce confinement sera un  
mauvais souvenir.*

*Je vous dis à "demain",*

**Maximilien**

*Merci au personnel soignant qui travaille  
tous les jours pour guérir les malades. Ce  
sont des moments difficiles que nous vivons.  
Nos familles, nos amis nous maquent. Nous  
pensons fort à ceux qui ont perdu un proche;  
ce sont des nouvelles étoiles qui brillent dans  
le ciel.*

*Nous vous souhaitons à tous une bonne  
santé. Ensemble nous nous en sortirons plus  
forts et unis. Bisous,*

**Elena et Noa**

*En cette période un peu compliquée pour  
tout le monde, puissions-nous nous soutenir  
et aider les plus fragiles. Soyons tous  
solidaires.*

*Pour que notre vie de demain soit meilleure  
que celle d'hier, apprenons à repérer et à  
apprécier l'essentiel de notre existence.  
Profitions des moments en famille et entre  
amis.*

**Léa, 9 ans**

## PHASE DE CONCERTATION SUR LE PROJET DE PARC EOLIEN...

Afin d'assurer votre bonne et complète information sur notre projet de parc éolien « Sarre-et-Eichel », la commune et la Sté Opale organisent une pré-enquête publique, qui se tiendra probablement du 1<sup>er</sup> au 16 juillet 2020 selon les modalités suivantes :

- Dossier de concertation présentant le projet consultable en mairie et sur le site internet du projet ;
- Recueil des avis du public via un registre dématérialisé sur le site internet (et potentiellement via un registre papier disponible en mairie) ;
- Échanges avec le public lors de deux permanences assurées en mairie par la Sté Opale et un représentant de la commune ;
- Possibilité de laisser un message sur le site Internet et demander à être rappelés par téléphone...

Les modalités pratiques de cette concertation seront diffusées par la distribution d'un flyer.

## LA SECTION GYMNASTIQUE DE L'ASL

Les séances de gym du mardi après-midi ayant été interrompues par la crise sanitaire, il est fort probable qu'elles ne reprendront plus avant la rentrée de septembre.

Les responsables de cette section vous tiendront informés en temps voulu.



## ACTION DE SOLIDARITE PAR LA CONFECTION DE MASQUES...



Pendant le confinement, Mme Stéphanie Dehlinger, assistante familiale, demeurant rue des Lilas à Oermingen, consacre de nombreuses heures à fabriquer des masques et calots pour la bonne cause.

Suite à une pénurie de masques, elle a été sollicitée par le personnel éducatif de l'IME de Diemeringen, où son fils est scolarisé, avant de se lancer dans la confection de masques.

Elle travaille bénévolement et dépose des masques gratuitement devant sa porte pour les habitants du village. Chacun peut se servir en passant.

Elle a aussi fait généreusement des masques et des calots pour l'hôpital de Sarreguemines et des entreprises de la région. Sa famille a été mise à contribution pour la préparation de la couture, soit un vrai travail d'équipe.

Bravo à elle pour cette précieuse aide pendant l'épidémie de covid. Pour information, elle propose d'autres travaux de couture sur son site internet « l'atelier de Kym ».



## INFOS PRATIQUES

### LA DECHETERIE INTERCOMMUNALE

Rappel des **heures d'ouverture d'été** de la déchèterie intercommunale de Thal-Drulingen :

- Lundi de 13 h à 18 h
- Mardi Fermé
- Mercredi de 8 h à 12 h
- Jeudi de 14 h à 19 h
- Vendredi de 8 h à 12 h
- Samedi de 8 h à 12 h  
et de 13 h à 18 h

### Le site internet de la commune

Consultez le site internet de la commune :



[www.oermingen.fr](http://www.oermingen.fr)

Mail : [mairie.oermingen@orange.fr](mailto:mairie.oermingen@orange.fr)

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

**Les nouveaux horaires d'ouverture :**

**Lundi de 17 h à 19 h 00**

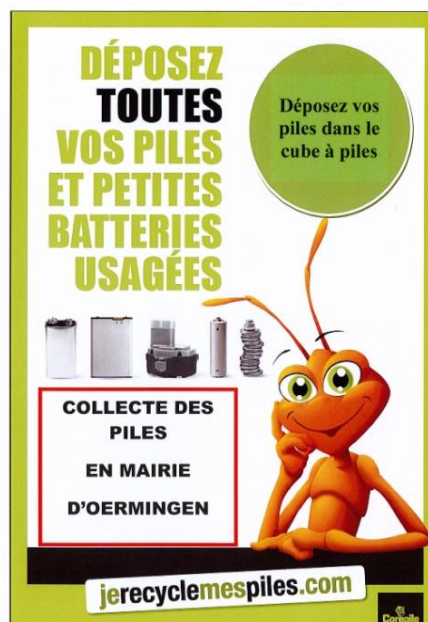
**Vendredi de 17 h à 19 h 00**

**Tél. : 03.88.00.33.93**

**Email : [bibliotheque.oermingen@orange.fr](mailto:bibliotheque.oermingen@orange.fr)**

**Appel au volontariat pour rejoindre l'équipe des bénévoles de la bibliothèque...**

**N'hésitez pas à vous rendre à la bibliothèque et proposez vos services...**



### **Les horaires d'ouverture de :**

#### La Poste communale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

et le samedi  
de 10 h à 12 h.

Fermeture hebdomadaire :  
le mercredi

#### La Mairie

##### **Secrétariat :**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

et le samedi :

de 10 h à 12 h.

Fermeture hebdomadaire le mercredi

##### **Permanence Maire et Adjoint :**

Mardi de 19 h 30 à 21 h 30

Samedi matin sur RDV (Maire)